

Santé périnatale et environnement : La période des 1000 jours

Santé-Environnement

Mots clés

périnatalité perturbateurs endocriniens

L'objectif de cette plaquette est de documenter cette période des **1 000 jours** afin d'éclairer scientifiquement et objectivement les professionnels et le grand public sur la vulnérabilité qu'elle représente.

La méthode a reposé sur une synthèse bibliographique à l'échelle nationale et régionale avec focus sur les impacts sanitaires, ainsi que sur la conduite de différents entretiens auprès de professionnels de la santé, de la périnatalité, des acteurs de soins, de la prévention, des formateurs et des hébergeurs de sites ressources.

Cette plaquette d'information doit ainsi permettre :

- de disposer d'un **état des lieux des connaissances** scientifiques afin d'appréhender au mieux les enjeux de la période des 1 000 jours ;
- de **décrire** la **situation nationale et régionale** en regard de toutes les actions ou politiques qui sont portées sur ce sujet ;
- d'**informer** sur les différentes **ressources disponibles** aux différentes échelles, nationales ou régionales ;
- de dresser un panorama non exhaustif des différents **acteurs impliqués** ;
- de **communiquer** sur cette période de vulnérabilité afin de faciliter les cohérences d'organisation et de coordination des stratégies et perspectives à mettre en œuvre sur ces sujets.

[d'après résumé d'auteur]

Consulter le dossier

Plaquette_1000jours.pdf

Crédit: ORS ARA
Licence: CC-by-SA

Consulter le dossier

Mise à jour de cette page :

29/01/2026



**SANTÉ PÉRINATALE
ET ENVIRONNEMENT
LA PÉRIODE DES 1 000 JOURS**

ORS
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les 1 000 jours

En 2019, en réponse à des interrogations de plus en plus nombreuses sur le sujet des 1 000 jours, l'Agence régionale de santé (ARS) a sollicité l'Observatoire régional de la santé (ORS) pour réaliser une plaquette d'information. Cette sollicitation faisait écho à une impulsion nationale (séance interministérielle du 8 juin 2018) mais aussi et surtout, elle répondait aux attentes des nombreux acteurs, de la périnatalité, petite enfance ou de la santé environnement qui, de plus en plus concernés, soulignaient lors de différents échanges régionaux l'importance de clarifier ce sujet des 1 000 jours.

L'objectif de cette plaquette est de documenter cette période des 1 000 jours afin d'éclairer scientifiquement et objectivement les professionnels et le grand public sur la vulnérabilité qu'elle représente.

La méthode a reposé sur une synthèse bibliographique à l'échelle nationale et régionale avec focus sur les impacts sanitaires, ainsi que sur la conduite de différents entretiens auprès de professionnels de la santé, de la périnatalité, des acteurs de soins, de la prévention, des formateurs et des hébergeurs de sites ressources.

Cette plaquette d'information doit ainsi permettre :

- de disposer d'un état des lieux des connaissances scientifiques afin d'appréhender au mieux les enjeux de la période des 1 000 jours ;
- de décrire la situation nationale et régionale en regard de toutes les actions ou politiques qui sont portées sur ce sujet ;
- d'informer sur les différentes ressources disponibles aux différentes échelles, nationales ou régionales ;
- de dresser un panorama non exhaustif des différents acteurs impliqués ;
- de communiquer sur cette période de vulnérabilité afin de faciliter les cohérences d'organisation et de coordination des stratégies et perspectives à mettre en œuvre sur ces sujets.

Travaux réalisés par l'ORS - Observatoire régional de la santé (ORS) en partenariat avec le réseau régional de santé de l'Auvergne-Rhône-Alpes et d'accompagner les institutions de santé publique dans leur réflexion et de faciliter l'accès à l'information.

ARS
AVRIL 2020

Document thématique - Les 1 000 jours - ORS Auvergne-Rhône-Alpes - Avril 2020

Ressources pour comprendre et transmettre

Format :

Dossier de connaissances ou
d'information

Année :

2020

Auteur :

Observatoire régional de
santé Auvergne-Rhône-Alpes

Editeur :

Observatoire régional de
santé Auvergne-Rhône-Alpes